



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 21/11/2022  
Source :  
secrétariat général

**PROCES-VERBAL  
CA n° 2 CD76TT  
Le samedi 2 juillet 2022 à Yvetot**

**Membres présents :** BRUYERE Perrine, CAVECIN Pascal, CHIU Garry, COMMARE Dominique, DUVAL Xavier, HAMARD Philippe, GOURDAIN Marie-Pierre, LEMONNIER Alain, LEVEE Patrick, NOYELLE Philippe, POIGNIE Adrien, SAMSON Catherine, SUDRON Alain, WINKLER Robert.

**Invités présents :** BEYER Philippe, BLANCHARD John

**Absents excusés :** DELAHAIS Jessy, DESPY Jean, DEPARCY Sylvie, FOU COURT Martial, HERELLE Richard, LEFEBVRE Jean-Michel, PAYEN Olivier, PREIRA Philomène, RAGEL Laurent, TLUSTEK David.

**Absents :** BARBARAY Philippe, METAYER Gérard, PESSY Patrick

**1) Adoption du PV du CA du 16 janvier 2022**

Celui-ci a été adopté à l'unanimité des membres présents.

**2) Communication et activités du président Patrick LEVEE**

Patrick fait un bilan de la saison et évoque les perspectives pour la saison 2022-2023.

◇ Licenciation : **au 3 juin 2022 : 3837** licences dont 2531 licences traditionnelles et 1306 licences promotionnelles (pour comparaison, en juin 2020, 4215 licences dont 2896 licences traditionnelles et 1319 licences promotionnelles).

Observation d'une augmentation dans toutes les catégories si on compare le nombre de licenciés (exemple : 2531 licences traditionnelles au 3 juin 2022 contre 2311 licences traditionnelles le 29 juin 2021 soit une augmentation de 220 licences en l'espace d'une saison, même remarque concernant les licences promotionnelles) mais les chiffres sont un peu encore en-dessous de ceux d'avant COVID (saison 2019-2020), tous les licenciés perdus ne sont pas revenus. La baisse concernant la licence traditionnelle a impacté le sportif (moins d'équipes engagées). Par contre se dessine un nouveau profil : beaucoup de nouvelles recrues notamment en loisirs. Il va falloir les garder (en juin 2021, 761 licences promotionnelles, en juin 2022, on en compte 1306 soit + 545 licences)

A noter la poursuite de l'aide de l'état *pass'sport* (prise en mains par le CDOS) qui va être reconduite jusqu'en février 2023. Une opportunité pour les clubs à saisir.

◇ Retour sur le championnat de France « minimes-juniors » à Montivilliers (octobre 2021)



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 21/11/2022  
Source :  
secrétariat général

Les résultats financiers font apparaître un bénéfice global de 10 000 euros (dont revente des tables utilisées pour ce championnat). Patrick a demandé qu'une part de ce bénéfice soit reversée au comité. La répartition est la suivante :

→ 70 % pour le club de Montivilliers

→ **30 %** pour le comité soit la somme de **3000 €** (= *produit exceptionnel compte d'exploitation*)

◇ Représentations diverses :

- Remise des labels *sport handicap* à Forges les Eaux : remise d'une récompense au club de Bois-Guillaume (1<sup>ère</sup> étoile), au club de Bolbec (3<sup>ème</sup> étoile), à l'ASCL de Grand-Quevilly (4<sup>ème</sup> étoile).
- Représentation du comité lors de la journée régionale consacrée à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport le 27 janvier 2022 à Mont saint Aignan.
- Le conseil de ligue le 18 juin dernier : *1 rupture conventionnelle* d'un contrat de travail (Jérôme FRANJUS qui quitte son poste à la ligue) ; *résultats financiers* (perte financière de 36 783 €), résultats qui seront affinés d'ici la prochaine AG ; *plan de solidarité* (argent qui sera reversé aux clubs en fin d'olympiade si non utilisé) ; *les dossiers ANS* (étude en cours, davantage de clubs ont fait une demande mais l'enveloppe à partager reste sensiblement la même)
- Réunion par visioconférence le 10 juin avec des membres de la fédération : projet fédéral, répartition des coûts (GIRPE/SPIDV2/assurance)
- La convention ligue/CD76TT : prochain RDV le 7 juillet 2022. A ce jour, la convention n'est toujours pas signée.

### **3) Pôle sportif**

◇ **Commission féminine : bilan saison 2021-2022**

- Le championnat départemental féminin : 2 tours (un en décembre au Havre et le 2<sup>ème</sup> en mars à Saint Etienne du Rouvray) : dans les féminines inscrites, il y a un gros noyau de l'agglomération rouennaise, il faut donc réfléchir à la problématique des déplacements en proposant des lieux plus « rassembleurs »
- La coupe départementale féminine : 14 inscrites, 13 présentes et réunies à la salle de PENLY ; compétition peu fédératrice car non homologuée (une des raisons évoquée)
- Les stages féminins : stages qui sont proposés sur les districts rouennais et havrais, ils réunissent une vingtaine de féminines sur le havrais et une moyenne de 12 sur le rouennais. PROPOSITION : proposer deux dates différentes à chaque période pour répondre aux attentes des joueuses les plus

CD76TT – CR CA n° 2 – SAISON 2021-2022

[www.cd76tt.fr](http://www.cd76tt.fr)



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 21/11/2022  
Source :  
secrétariat général

motivées, c'est ce qu'essaie de faire John BLANCHARD mais ce n'est pas évident de le mettre en place à chaque fois.

- **Un PROJET phare** pour la saison 2022-2023 :

→ proposer un *tournoi des copines* dans le cadre d'Octobre rose (une licenciée avec une non licenciée, un samedi après-midi, proposer un système de garderie pour les enfants, une conférence sur la problématique du cancer du sein (contact établi par Perrine et Marie-Pierre auprès d'une personne travaillant au service des relations humaines à Becquerel)).

Date prévisionnelle pour cette action : **samedi 22 octobre 2022**, chaque district pouvant être force de propositions et d'organisation

- Autre proposition :

→ mettre en place des entraînements regroupés géographiquement : un entraînement féminin rassemblant des féminines de plusieurs clubs proches géographiquement avec un entraîneur le mercredi soir par exemple mais la difficulté sera de trouver un entraîneur disponible le jour qui sera choisi pour cet entraînement car il sera lui-même sollicité dans son club de référence.

- Résultats du sondage :
  - 72 réponses
  - 60 en faveur de la reprise d'un championnat départemental féminin par équipes (disputé en deux phases avec une montée à chaque fin de phase, de préférence le samedi après-midi, 3 joueuses (même structuration que la R1)
  - 55 pour la possibilité de faire une entente (en essayant de gommer la notion de distance), 17 contre ;
  - Si plusieurs poules, 66 pour l'organisation d'une journée des titres.
  - 70 personnes sur 72 pour la mise en place d'un championnat de proximité (cette notion de proximité étant prépondérante lors de l'analyse du sondage)

AVIS du CA CD76TT : reprise d'un championnat départemental féminin : 3 joueuses par équipe, le samedi après-midi, de la proximité, possibilité d'une montée à chaque fin de phase. Une note d'information sera prochainement diffusée vers les clubs pour une reprise de ce championnat en septembre

- Autre information : Création d'un groupe *WhatsApp* à destination des féminines, Sylvie DEPARCY sera ajoutée dans la boucle afin d'optimiser la communication



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 21/11/2022  
Source :  
secrétariat général

◇ **Championnat par équipes D1/D2 :**

- D 1 Phase 1 : 7 poules (55 équipes)
- D 1 Phase 2 : 7 poules (55 équipes)
- D 2 phase 1 : 7 poules (51 équipes)
- D 2 phase 2 : 7 poules (54 équipes)

Pour rappel, suppression d'une poule de D2 en septembre 2021 en raison du non réengagement de certaines équipes. Souhait de recréer une 8<sup>ème</sup> poule dès que possible.

◇ **Critérium départemental :**

Une baisse pour les catégories séniors (donc retrait d'un niveau sur Rouen) et jeunes ; création d'un niveau « élites » pour les jeunes (rotation entre les districts) ; un niveau D 2 pour la plupart des catégories jeunes sur le Havre et Rouen.

◇ **Le championnat individuel vétérans**

3 tours et une finale départementale début juin. Participants répartis en groupes de niveau avec montées et descentes entre les tours. C'est une épreuve très appréciée !

Quelques chiffres :

- Tour 1 : 104 joueurs
- Tour 2 : 90 joueurs
- Tour 3 : 89 joueurs
- Finale du 4 juin : 67 joueurs

◇ **Les finales départementales par classement**

C'est un rendez-vous très attendu par les pongistes, la répartition pour les différentes catégories de tableaux est fixée par la FFTT ( - 900 pts ; - 1100 pts ; - 1300 pts et – 1600 pts).

◇ **Les finales individuelles 76** (= finales départementales critérium) les 21 – 22 mai à Yvetot.

Bilan mitigé :

Peu de féminines inscrites (ex : benjamines : seulement 3), épreuve qui est en perte de vitesse. Quelques explications :

- Echelon départemental non qualificatif pour l'échelon régional en séniors
- Les meilleurs jeunes sont qualifiés d'office pour l'échelon régional sans avoir à participer à l'échelon départemental,



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 21/11/2022  
Source :  
secrétariat général

Il faut mener une réflexion en interne sur les critères de qualification pour cette épreuve

- Proposition CPQ : créer un challenge des clubs avec récompenses comme pour l'échelon régional
- Etape à venir : Centralisation des avis de tous les membres du CA **avant** l'AG du **10 septembre** prochain (avis collectés par Alain SUDRON et John BLANCHARD)

◇ **1<sup>er</sup> pas pongiste :**

Epreuve organisée en deux temps : échelon districts puis une finale départementale qui a eu lieu le 11 juin 2022 :

28 élèves issus des classes CE 1 CE 2 CM 1 CM 2 représentant 6 écoles

Réflexion à avoir car épreuve qui connaît une forte baisse : est-ce que la finale a toujours lieu d'être ?

Il faut souligner les difficultés rencontrées pour discuter avec les représentants USEP

◇ Le championnat *jeunes* : la finale a eu lieu le 12 juin dernier à Amfreville la Mivoie rassemblant les jeunes qualifiés à l'issue des finales de district. Deux catégories : les jeunes élites et les jeunes 1<sup>ère</sup> année (de compétition).

◇ Le circuit jeunes : ce circuit est ouvert aux 3 districts, une compétition par mois.

- Maintenir une compétition par mois pour ces jeunes qui n'ont pas d'autres compétitions ;
- Essayer d'harmoniser cette épreuve entre chaque district
- Dates qui doivent être prioritaires sur celles du championnat *jeunes*

◇ **Les interclubs jeunes départementaux** : il a été décidé (*cf procès-verbal BE du 2 mai 2022*) de les supprimer cette saison. Lors du conseil de ligue du 2 avril 2022, la décision a été prise de supprimer l'échelon régional de cette compétition pour la saison 2022-2023.

Question à laquelle il faudra répondre lors de la prochaine AG avec prise de décision : faut-il maintenir ou supprimer définitivement cette épreuve ?

Remarque : la nouvelle formule n'a pas encore été testée.



#### **4) Le calendrier sportif saison 2022-2023**

Pour l'instant, c'est une ébauche, les dates prévues doivent être proposées à la commission sportive pour validation.

Le championnat départemental par équipes commencera avant le championnat régional/national

Quelques dates pour 2023 :

- 25 – 26 mars 2023 : finales par classement
- 8 – 9 avril : finales critérium
- 6 mai : T 3 championnat individuel vétérans
- 21 mai : interclubs
- 3 juin : finales ch. individuel vétérans
- 10 juin : finales championnat jeunes

#### **5) Pôle financier**

La situation financière du CD76 en cette fin de saison est meilleure que celle que Philippe HAMARD avait envisagée lors de la présentation du budget prévisionnel.

Grâce à une bonne maîtrise des dépenses et des recettes meilleures que prévues, l'exercice est équilibré voire excédentaire dû à une rentrée exceptionnelle provenant de la participation du CD76TT aux championnats de France organisés à Montivilliers. (*voir paragraphe 1 « rapport d'activités du président »*)

Le document comptable présenté par Philippe lors de ce CA présente les différents postes de dépenses et de recettes de cette saison arrêtés au 27 Juin et les prévisionnels au 30/06/22 et des deux prochains exercices :

- Constat d'un accroissement des charges, ainsi il y aura une masse salariale (mutualisation avec la Ligue) évolutive jusqu'à la fin de l'olympiade (60K€ cette saison, 69K€ en 2022/2023 et 72K€ en 2023/2024 y compris les groupements d'employeurs) c'est **la priorité** que d'y faire face.
- Souhait de maintenir les prestations d'organisation et d'arbitrage par un engagement financier équivalent aux précédentes saisons.
- Le dernier bureau exécutif (*2 mai 2022*) a validé un **nouveau projet** de professionnalisation avec la création d'un nouveau groupement d'employeurs et un abondement de 5000 € par saison pour le développement des stages jeunes et féminins. Le territoire cauchois où se situera une partie importante de



## COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME DE TENNIS DE TABLE

Date : 21/11/2022  
Source :  
secrétariat général

l'implantation de ce groupement est géographiquement une opportunité pour le développement de notre sport. Pour faire face à l'augmentation de ces charges et au développement de ces nouvelles actions, il est proposé une hausse de certains tarifs qui n'ont pas évolué depuis six ans afin d'équilibrer le budget de fonctionnement du CD (*voir paragraphe 6 « nouvelles tarifications »*).

En effet, le fonds de réserve doit être consacré principalement aux investissements.

→ Initiation pour la prochaine saison **d'un plan d'équipement matériel** en sollicitant le Département de Seine Maritime. Le CD76TT va être le premier acteur de cette demande, besoin de renouveler et compléter notre parc matériel à destination des districts. Un travail de recensement devra être mené d'ici la fin de l'année 2022 afin de déterminer les différents besoins. L'utilisation du fonds de réserve est à acter pour cet investissement. Bien sûr, les clubs pourront s'inscrire dans ce plan. Pour rappel, la participation du Département de Seine Maritime est de 40% et le CD sera tête de réseau. Philippe a demandé à Philippe Georges NOYELLE de l'accompagner dans l'instruction de ce plan. Il souhaite aussi qu'un membre de chaque district y soit associé pour recenser les besoins et procéder à la validation des demandes.

→ Le dispositif « SOS mon CLUB » pourrait être relancé à cette occasion pour le suivi des clubs dans le cadre de cette action. Souhait que les référents reprennent le dispositif en mains en se rapprochant des clubs et c'est une bonne façon de reprendre contact avec ces derniers.

### CONCLUSION

Philippe HAMARD remercie les membres présents de la confiance qui lui est accordée dans la gestion financière et dans les projets de développement et de professionnalisation de notre comité.

### 6) Nouvelles tarifications

Pour rappel, lors du bureau exécutif du 2 mai dernier, les membres ont réfléchi à de nouveaux tarifs à appliquer la prochaine saison, ils doivent être approuvés lors de ce CA par l'ensemble des membres présents

objet	nouveaux tarifs saison 2022-2023	Décisions CA
Engagement D1 D2	80 €	validation



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 21/11/2022  
Source :  
secrétariat général

<b>Engagement D 3 D 4</b>	65 €	validation
<b>Finales par classement</b>	8 €	validation
<b>Championnat jeunes</b>	20 €	Validation 1 abstention
<b>Circuit jeunes/challenge 500</b>	5 €/personne/tour	validation
<b>Challenge départemental féminin</b>	5 €/joueuse/tour	validation
<b>Stage féminin</b>	10 € par journée	validation
<b>Stages de district</b>	15 € /jour, 30 € si 2 jours, 40 € si 3 jours de stage 50 € si 4 jours de stage	validation
<b>Stage élite avec hébergement</b>	Maintien à 30 €/jour	validation
<b>Stage d'été (en août, moins de 18 ans)</b>	40 € /jour	validation
<b>Championnat individuel vétéran</b>	34 €	validation
<b>Critérium fédéral séniors</b>	34 €	validation
<b>Juge-arbitrage</b>	<b>Principal</b> : 40 €/demi-journée <b>Adjoint</b> : 30 €/demi-journée	Différencier la fonction de juge-arbitre principal et celle de juge-arbitre adjoint
<b>Location de salles</b>	Maintien des mêmes tarifs	validation
<b>Remboursement frais kilométriques des élus</b>	0.30 €/km	validation

Tarifs validés à la majorité absolue des membres du CA présents.

## **7) Pôle technique et promotion**

→ Les stages féminins : ils sont de plus en plus fédérateurs : pour la saison, l'ensemble des journées a permis de rassembler plus de 80 féminines ! Lors de la journée en avril sur le site de Montivilliers, 21 féminines étaient présentes, c'est la 1<sup>ère</sup> fois que le chiffre de 20 est dépassé. Ces stages peuvent être encadrés par des



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 21/11/2022  
Source :  
secrétariat général

cadres techniques grâce aux groupements d'employeurs et à la volonté du CD76TT. John BLANCHARD précise que cela va être compliqué de fixer des dates en décalé (voir paragraphe 3, commission féminine), par contre, un 4<sup>ème</sup> lieu comme le club d'Yvetot par exemple peut être envisagé.

→ Les stages jeunes : le site de Montivilliers reste celui qui attire le plus de jeunes : 4 périodes, 40 stagiaires et plus à chaque fois ! mais cela pose un problème de structuration. L'idée est d'avoir recours à 3<sup>ème</sup> cadre technique officiel.

Quelques chiffres parlants :

- 341 jeunes sur la saison tous sites confondus
- 1158 journées *stagiaires* (contre 886 avant la période COVID), cette augmentation est positive et prise en compte pour l'obtention de subventions.

→ Stage national (détection) : exemple de Louis RENSCH, benjamin 1<sup>ère</sup> année (CPQ), jeune qui a commencé par le circuit *jeunes* en début de saison puis sélectionné en janvier, à Bolbec pour une compétition régionale puis il est sélectionné pour un stage national. Une belle évolution et une détection efficace.

→ les interventions dans les écoles primaires : plus de demandes qu'il y a trois ans, cela s'explique par le constat que les enfants du primaire ont perdu 25 % leurs capacités physiques suite aux périodes COVID d'où cet engouement. Il y a donc la volonté de la part des instances décisionnaires de l'éducation nationale de favoriser une pratique sportive à l'école.

→ Les groupements d'employeurs :

- Le GRNBTT (groupement Rouen Nord Brayon Tennis de Table) : 3 ans d'existence, l'entraîneur Nicolas DEBRAY vient de valider son diplôme. Sa formation étant achevée, il faut travailler sur son emploi du temps pour la saison 2022-2023, trouver d'autres partenaires pour qu'il ait un emploi du temps à temps complet.
- Volonté de création d'un quatrième groupement d'employeurs (*cf procès-verbal BE du 2 mai ET le paragraphe 5 « pôle financier »*) avec un club support : CP Yvetot. En attente d'une réponse de la demande de subvention déposée auprès de l'agence nationale du sport : 3 x 12 000 € sur 3 ans. Une autre demande de subvention a été déposée auprès du FDVA2.

8) **Démission** du président du CD76TT, Patrick LEVEE, Adrien POIGNIE propose sa candidature au poste de Président du CD76TT. Election lors de la prochaine assemblée générale le 10 septembre prochain.

## 9) Informations diverses

CD76TT – CR CA n° 2 – SAISON 2021-2022  
[www.cd76tt.fr](http://www.cd76tt.fr)



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE SEINE-MARITIME  
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 21/11/2022  
Source :  
secrétariat général

→ Communication : cessation QUOMODO et basculement vers OVH. Nouveau tarif : 320 euros par an, version V1 prévue mi-septembre pour la création du nouveau site WEB CD76TT

→ Sondage pour une réforme du juge-arbitrage (juin 2022) : sondage fait à l'initiative de Patrick PARMENTIER (Entente Saint Pierraise TT) avec pour objet de faire évoluer la réglementation actuelle. Suite à ce sondage, un groupe de travail a été constitué, il est composé de : Bernard DRUDY, Joël DERENNE, Patrick LEVEE, Adrien POIGNIE et Philippe ANTOINE.

Le conseil d'administration s'est terminé à 16 heures 30.

L'assemblée générale se déroulera sur le district havrais **le samedi 10 septembre 2022** au club du CE CHEVRON, salle des acacias, 58 rue des acacias, 76210 Le Havre.

**La secrétaire**  
**C.SAMSON**

**le président du CD76TT**  
**P.LEVEE**